

# Moins de travailleurs indépendants dans les Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 176 • Septembre 2024



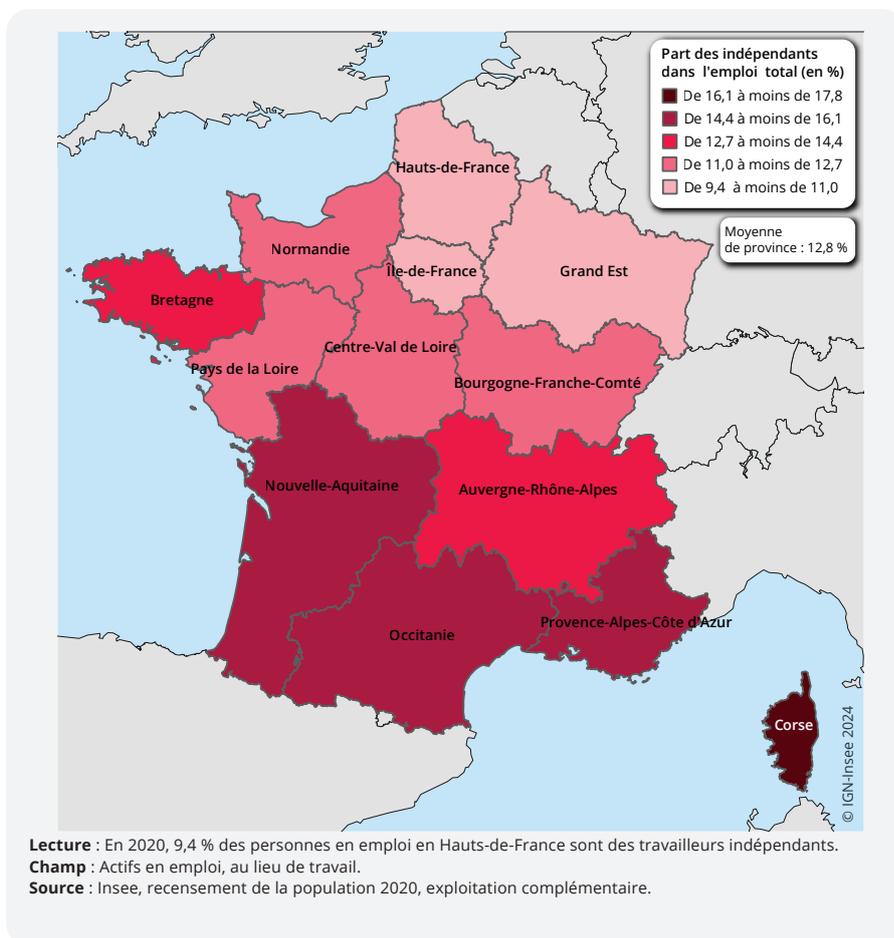
En 2020, 201 000 travailleurs indépendants exercent en Hauts-de-France, souvent dans les secteurs de la santé humaine et du commerce et de la réparation d'automobiles. Ils représentent près d'un emploi sur dix, soit la proportion la plus faible des régions métropolitaines. Cette position ne s'explique qu'en partie par le poids moins important dans l'économie régionale de secteurs clés pour les indépendants tels que l'agriculture, la construction et l'immobilier. Depuis 2014, leur nombre augmente, à la faveur du succès du micro-entrepreneuriat, mais plus modérément en Hauts-de-France qu'en France de province. Par ailleurs, la population des indépendants est globalement plus diplômée, âgée et masculine que l'ensemble des actifs occupés, même si le nombre de femmes progresse. Les indépendants sont particulièrement représentés dans les zones d'emploi de Château-Thierry, Berck et Abbeville, davantage orientées vers l'agriculture et le tourisme.

En 2020, 201 000 personnes travaillent en tant qu'**indépendants** en Hauts-de-France ► **sources**. Elles représentent près d'un actif en emploi sur dix (9,4 %). Essentiellement **non-salariés**, les travailleurs indépendants peuvent également être assimilés à des salariés (dirigeants salariés d'entreprise et gérants minoritaires de société), dans les deux cas, ils ne sont pas juridiquement subordonnés à un employeur.

## Santé humaine et commerce-réparation d'automobiles, premiers secteurs d'activité des indépendants

Dans les Hauts-de-France, deux secteurs d'activité regroupent près d'un tiers des indépendants : les « activités pour la santé humaine » (qui regroupent la grande majorité des indépendants du secteur « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ») et le « commerce et la réparation d'automobiles et de motos » ; ils accueillent chacun 31 000 indépendants. Les premiers sont essentiellement des infirmiers libéraux, des médecins généralistes libéraux ou des masseurs-kinésithérapeutes libéraux et les seconds des détaillants ou des mécaniciens. Ensuite, entre 23 000 et 25 500 indépendants exercent dans chacun des trois secteurs suivants : « agriculture, sylviculture et pêche »,

### ► 1. Part d'indépendants dans l'emploi total par région en 2020



**Lecture** : En 2020, 9,4 % des personnes en emploi en Hauts-de-France sont des travailleurs indépendants.  
**Champ** : Actifs en emploi, au lieu de travail.  
**Source** : Insee, recensement de la population 2020, exploitation complémentaire.

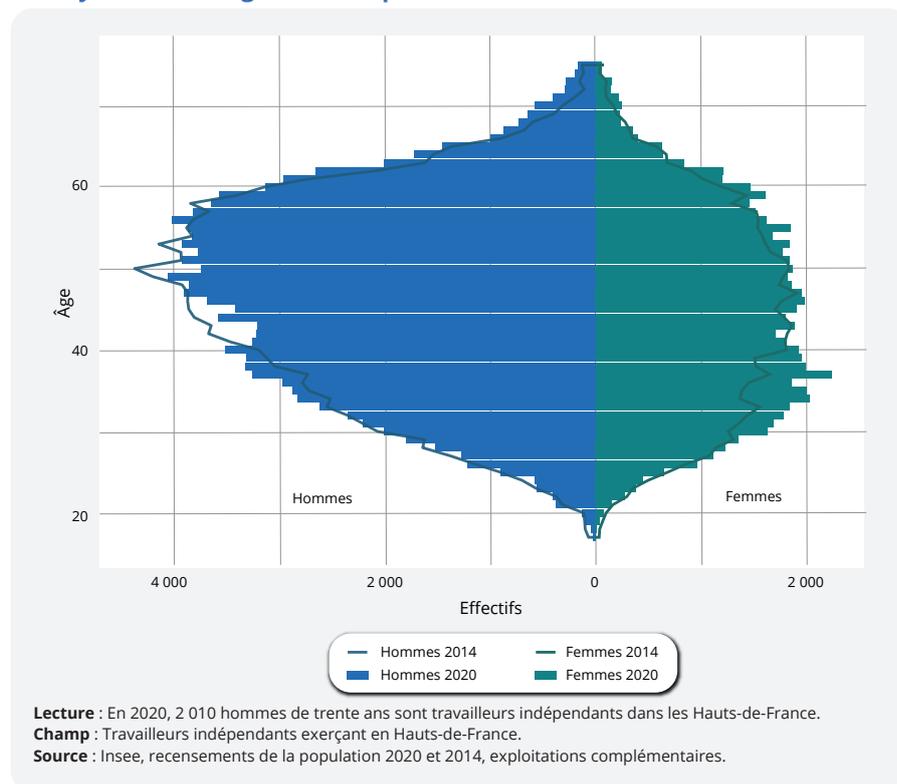
« construction », « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (avocats, consultants, notaires...). L'« hébergement-restauration » ne représente que 11 000 indépendants, mais ces derniers y pèsent fortement dans l'emploi (15,2 %). Cette prédominance de certains secteurs dans l'emploi indépendant se constate également à l'échelle de l'ensemble du pays.

Les indépendants, nettement moins nombreux dans le quart nord-est de la France ► **figure 1** qu'en moyenne de province (12,8 %), sont en revanche plus présents en Corse (17,8 %), Occitanie (15,8 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (15,1 %) et Nouvelle-Aquitaine (14,7 %). Dans ces régions méridionales, l'importance des secteurs de l'agriculture, du tourisme, de la construction ou des activités immobilières favorise en effet le travail indépendant.

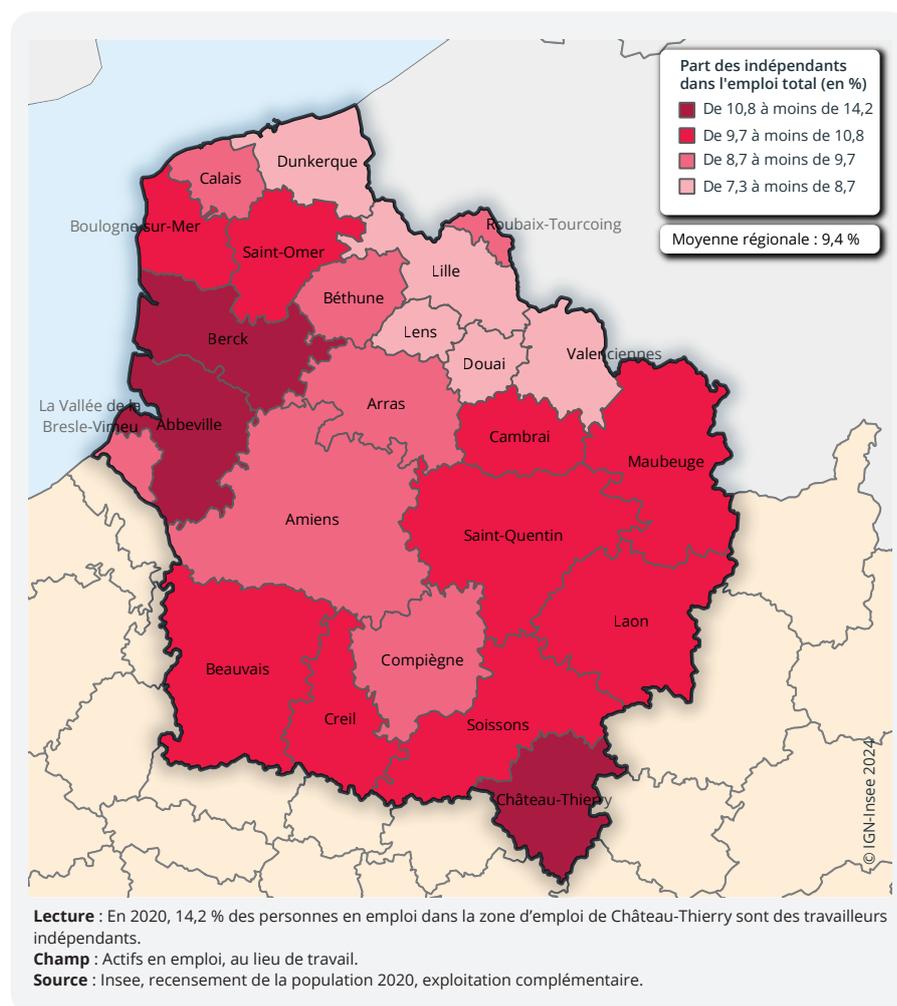
La concentration sectorielle des indépendants explique en partie leur moindre présence dans les Hauts-de-France. L'économie régionale est ainsi moins orientée qu'ailleurs en province vers des secteurs porteurs pour les indépendants : l'agriculture, la construction et les activités immobilières. De fait, la structure sectorielle régionale explique 0,9 point des 3,4 points d'écart entre les Hauts-de-France et la province en matière de part d'indépendants dans l'emploi total. Les 2,5 points restants tiennent à la moindre présence des indépendants au sein des secteurs les plus employeurs. Par exemple, du fait de la prédominance des grandes exploitations qui nécessitent un recours important à la main-d'œuvre salariée, les travailleurs indépendants ne constituent que 53 % de l'emploi agricole en Hauts-de-France contre 57 % en province. De la même façon, les indépendants de la région occupent une moindre proportion des emplois dans la construction, les activités immobilières ou le tourisme qu'en province.

Entre 2014 et 2020, le travail indépendant progresse en Hauts-de-France à un rythme nettement supérieur (+5,3 %) à celui de l'ensemble des actifs en emploi (+0,9 %) sous l'impulsion de la forte hausse du nombre de micro-entrepreneurs ► **encadré**. Dans la majorité des secteurs d'activité, l'augmentation est cependant moins soutenue qu'en France de province (+6,9 %). Dans le commerce et le tourisme en particulier, le nombre d'indépendants croît en province alors qu'il diminue en Hauts-de-France.

## ► 2. Pyramide des âges des indépendants en Hauts-de-France en 2020 et 2014



## ► 3. Part d'indépendants dans l'emploi total par zone d'emploi des Hauts-de-France en 2020



## Des indépendants plus diplômés que les autres travailleurs

Un tiers des travailleurs indépendants de la région possèdent un diplôme d'études supérieures contre un quart pour l'ensemble des actifs en emploi. Dans l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale », l'« information – communication » (ingénieurs conseils libéraux...), les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (avocats, notaires...) ou encore les « activités financières et d'assurances » (courtiers d'assurance...), plus de la moitié des indépendants disposent d'un diplôme d'enseignement supérieur.

Les indépendants sans diplôme exercent principalement dans le tourisme (21,1 % des indépendants du secteur), le transport (17,9 %), la construction (15,6 %) et le commerce (15,2 %). Ils sont principalement exploitants de café-restaurant, conducteurs de taxi, maçons, peintres, détaillants en alimentation ou mécaniciens.

## Des femmes moins présentes et des travailleurs plus âgés

Si, en 2020, 48 % des personnes en emploi dans les Hauts-de-France sont des femmes, cette proportion n'atteint que 35 % parmi les travailleurs indépendants (comme en province). Cette part est néanmoins en

augmentation (+2,3 points depuis 2014). La féminisation du travail indépendant pourrait continuer de progresser dans les années à venir avec les départs à la retraite, les femmes indépendantes étant en moyenne plus jeunes que leurs homologues masculins : 63,3 % d'entre elles ont moins de 50 ans, contre 55,6 % des hommes ► **figure 2**.

Les secteurs des « autres activités de services » (coiffeurs...) et de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (infirmiers, rééducateurs, médecins généralistes...) sont les plus féminisés (65 % et 54 % de femmes parmi les indépendants). En revanche, ceux du commerce et de la réparation

### Encadré : les micro-entrepreneurs : une croissance exceptionnelle depuis 2014

Le statut de non-salarié, sous lequel évoluent la plupart des indépendants, rassemble des profils très hétérogènes. Sont concernés les **micro-entrepreneurs** ► **sources**, les entrepreneurs individuels « classiques » (dont les professions libérales) et les gérants majoritaires de sociétés à responsabilité limitée. En 2020, 37 % des non-salariés des Hauts-de-France sont des micro-entrepreneurs ► **figure 4** comme en province, alors qu'en 2014, cette proportion s'élevait à seulement 24 %. Cette évolution peut être attribuée à la mise en place du régime de micro-entrepreneur en 2009. Le développement des micro-entreprises compense largement la baisse du nombre d'entrepreneurs individuels (hors professions libérales) qui diminue de plus d'un tiers sur la période, leur part passant ainsi de 23 % à 14 % des non-salariés.

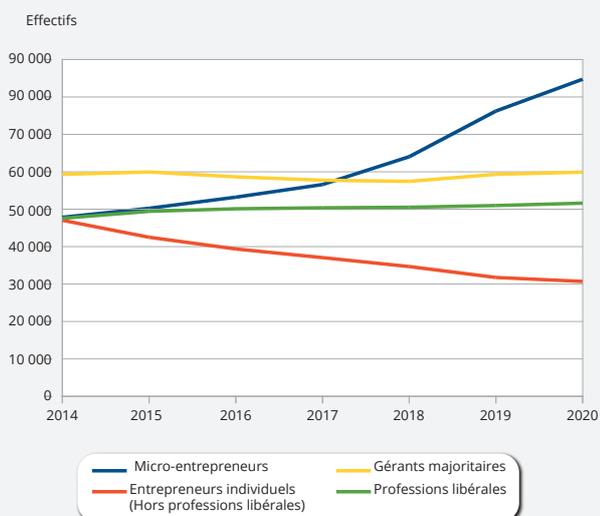
En Hauts-de-France, la moitié des micro-entrepreneurs se répartissent entre les « activités scientifiques et techniques » (18,6 %), les « autres activités de service » (17,7 %) et le « commerce-réparation » (17,6 %) ► **figure 5**.

Les femmes sont plus présentes chez les micro-entrepreneurs (40,6 %) que dans l'ensemble des non-salariés (36,8 %). En particulier, elles sont majoritaires dans les « autres activités de service », l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » et la « fabrication d'autres produits industriels ». Les hommes micro-entrepreneurs sont quant à eux répartis de manière plus diversifiée entre les secteurs. La « construction » et le « transport – entreposage » restent quasi exclusivement masculins.

Les micro-entrepreneurs sont globalement plus jeunes que l'ensemble des non-salariés. Huit non-salariés sur dix de moins de 25 ans exercent sous ce statut et se concentrent principalement dans les « activités de poste et de courrier » (livreurs...) et le commerce. À l'opposé, un tiers des non-salariés de plus de 65 ans ou plus sont aussi micro-entrepreneurs et exercent principalement dans le commerce et les « activités des sièges sociaux et conseils de gestion ».

Les micro-entrepreneurs cumulent plus souvent que les autres un poste salarié avec leur activité non-salariée : 28 % d'entre eux sont **pluriactifs** ► **sources** contre 17 % pour l'ensemble des non-salariés. Par ailleurs, 89 % des micro-entrepreneurs pluriactifs sont principalement salariés (76 % parmi l'ensemble des non-salariés pluriactifs). Les micro-entrepreneurs sont surreprésentés dans les zones d'emploi de Lille, Lens, Valenciennes, Roubaix-Tourcoing, et Creil, où ils représentent entre 41 et 44 % des non-salariés (contre 37,3 % en moyenne régionale).

### ► 4. Évolution des effectifs non-salariés en Hauts-de-France entre 2014 et 2020 par type d'emploi

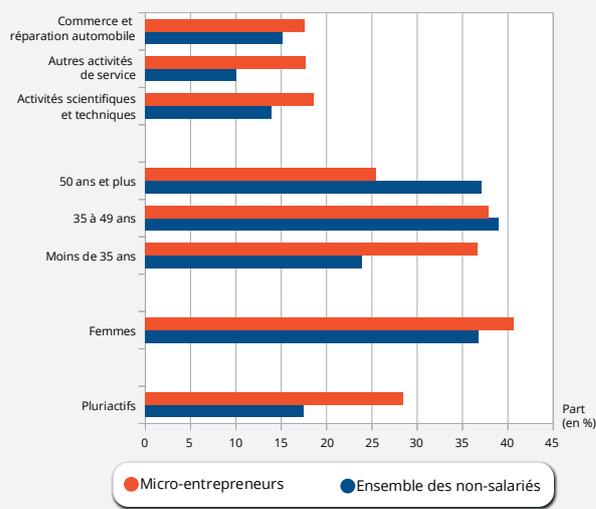


**Lecture :** Entre 2014 et 2020, le nombre de micro-entrepreneurs en Hauts-de-France est passé de 47 900 à 84 700.

**Champ :** Ensemble des non-salariés affiliés à la Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou à la Mutualité sociale agricole (MSA) en Hauts-de-France.

**Source :** Insee, base non-salariés de 2014 à 2020.

### ► 5. Comparaison des micro-entrepreneurs et de l'ensemble des non-salariés en 2020 en Hauts-de-France



**Lecture :** En 2020, 18,6 % des micro-entrepreneurs des Hauts-de-France travaillent dans le secteur des activités scientifiques et techniques contre 13,9 % pour l'ensemble des non-salariés.

**Champ :** Ensemble des non-salariés affiliés à la Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA) en Hauts-de-France.

**Source :** Insee, base non-salariés 2020.

d'automobiles (mécaniciens), des services scientifiques et techniques (ingénieurs, paysagistes) et de l'agriculture sont nettement moins féminisés (entre 65 % et 77 % d'hommes parmi les indépendants). Cette proportion s'élève même à 96 % dans la construction (maçons, peintres, plombiers).

En 2020, les indépendants travaillant dans les Hauts-de-France sont en moyenne âgés de 46,4 ans, soit 4,2 ans de plus que pour l'ensemble des travailleurs de la région. Cependant, ils restent plus jeunes que les indépendants de France de province, dont l'âge moyen atteint 47,2 ans. Pourtant, les jeunes indépendants de moins de 25 ans sont de moins en moins nombreux en Hauts-de-France : leur nombre a chuté de 8,0 % entre 2014 et 2020 alors qu'il s'est accru de 4,7 % en province. Les 50 ans ou plus sont particulièrement présents dans l'agriculture (55,9 % des indépendants). À titre de comparaison, ils représentent

41,7 % de l'ensemble des indépendants des Hauts-de-France et 44,6 % en province.

### Davantage d'indépendants à Château-Thierry, Abbeville et Berck

En 2020, dans la zone d'emploi de Château-Thierry, 14,2 % des emplois sont occupés par des indépendants, une part nettement supérieure à la moyenne régionale ► **figure 3**. Grâce notamment à la présence de vignobles de champagne, ce territoire se distingue par sa forte concentration d'emplois dans l'agriculture (9,3 % contre 2,1 % régionalement), un secteur avec un taux élevé d'indépendants. Sur le littoral, la forte proportion d'indépendants dans les zones d'emploi d'Abbeville (14,2 %) et de Berck (13,5 %) s'explique par l'importance de l'agriculture et du tourisme dans l'économie locale.

À l'inverse, dans les zones d'emploi de Lens, Dunkerque, Valenciennes, Douai et Lille, les indépendants ne représentent qu'entre 7,6 % et 8,6 % de l'emploi total. L'économie y est moins orientée vers l'agriculture et le tourisme et davantage vers la fabrication de matériels de transport (Valenciennes et Douai), le transport et l'entreposage (Douai et Lens), la fabrication d'autres produits industriels (Dunkerque) ou les activités scientifiques et techniques (Lille), secteurs où le salariat est très développé. Du fait de leur poids économique, ces territoires regroupent toutefois à eux cinq 36 % des indépendants de la région. ●

Albane Cineux, Jérôme Fabre  
Insee Hauts-de-France



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

## ► Sources et définitions

Les données de cette étude reposent sur :

- le recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, millésimes 2014 et 2020. Cette source renseigne sur les **indépendants**. Selon le Code de la sécurité sociale, ils se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail, et par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre. Cette étude recouvre les indépendants non salariés (entrepreneurs individuels, micro-entrepreneurs et gérants majoritaires de société) et les indépendants assimilés salariés (dirigeants salariés, gérants minoritaires de société). En pratique, les indépendants désignent ici les actifs dont l'emploi est « principalement » indépendant puisque l'enquête ne peut déclarer qu'un seul emploi.
- la base des non-salariés (BNS), millésimes 2014 à 2020. La BNS est issue de deux sources administratives gérées par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et par la caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA). Les **non-salariés** sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. En pratique, les non-salariés sont des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non-salariés : Sécurité sociale des indépendants (SSI) ou Mutualité sociale agricole (MSA). Sont concernés les **micro-entrepreneurs** d'une part et les non-salariés « classiques » de l'autre. L'**auto-entrepreneuriat** est un régime mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009, accessible si le chiffre d'affaires reste au-dessous de seuils fixés, qui offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. Le régime est requalifié « micro-entrepreneuriat » le 19 décembre 2014 et s'accompagne de nouvelles obligations.

Un **non-salarié pluriactif** est un non-salarié présent dans la base des non-salariés et qui cumule son activité non salariée avec un emploi salarié lors de la dernière semaine de l'année.

Ces deux sources (RP et BNS) et les deux concepts qui en découlent (indépendants et non-salariés) ne se recouvrent que partiellement. Du fait de leurs différences de champ (intégration ou non des dirigeants salariés et des pluriactifs) et de mode de collecte, leurs résultats ne peuvent être comparés.

## Pour en savoir plus

- « [Plus d'un micro-entrepreneur sur deux n'aurait pas créé son entreprise sans ce régime](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 154, mai 2023.
- « [Les indépendants : le rebond amorcé dans les années 2000 se poursuit en 2016](#) », Insee Première n° 1768, août 2019.
- « [Les non-salariés les mieux rémunérés de France, mais moins présents](#) », Insee Flash Hauts-de-France n° 45, mai 2018.
- « [Les travailleurs indépendants du Grand Est plus nombreux dans la plupart des activités](#) », Insee Analyses Grand Est n° 100, octobre 2019.

Direction régionale des  
Hauts-de-France :  
130 Avenue du Président  
J.F. Kennedy  
CS 70769 59034 Lille  
Cedex

Directrice de la  
publication :  
Catherine Renne

Rédacteur en chef :  
Audrey Baëhr

Secrétariat de rédaction :  
Élise Bécuwe

ISSN 2493-1292 (papier)  
ISSN 2492-4253 (web)  
© Insee 2024

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
@ InseeHdf

